

## La table du roi dans l'image populaire : les repas de Louis XIV dans les almanachs

Sandrine Krikorian

### Résumé

Les représentations gravées que l'on trouve sur les almanachs sommaires, c'est-à-dire présentés sur une feuille volante et qui comportent une iconographie variée, présentent une scène principale et des vignettes. Les festins officiels du roi y apparaissent parfois et se juxtaposent à des scènes diverses. Par souci d'homogénéité du corpus iconographique et de son interprétation, l'analyse est volontairement centrée sur les almanachs, où le souverain est représenté sur une période d'environ un demi-siècle (de 1664 à 1710). Ces images soulignent le faste et la majesté du roi, transmettent une image optimiste de sa puissance par leur ordonnance et leur apparat et servent ainsi à légitimer et renforcer l'action du roi dans d'autres domaines. On s'intéressera à ces représentations protocolaires et à ce qu'elles veulent transmettre sur un plan politique.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Krikorian Sandrine. La table du roi dans l'image populaire : les repas de Louis XIV dans les almanachs. In: L'imagerie populaire : sources et modèles. Actes du 132<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Images et imagerie », Arles, 2007. Paris : Editions du CTHS, 2010. pp. 19-31. (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 132-4);

[https://www.persee.fr/doc/acths\\_1764-7355\\_2010\\_act\\_132\\_4\\_1758](https://www.persee.fr/doc/acths_1764-7355_2010_act_132_4_1758)

---

Fichier pdf généré le 15/04/2021

## ***La table du roi dans l'image populaire : les repas de Louis XIV dans les almanachs***

Sandrine KRIKORIAN

*Docteur en histoire de l'art, université de Provence Aix-Marseille I*

---

Le mot almanach désigne deux types de productions annuelles : des ouvrages contenant un certain nombre d'informations et des calendriers muraux, plus sommaires, qui donnent en un minimum d'espace les renseignements nécessaires. C'est cette seconde catégorie qui fait l'objet de la présente étude ; sont imprimés un calendrier de l'année à venir, qui prend peu de place et se trouve en général en bas de la composition, et l'illustration des événements les plus marquants de l'année précédente<sup>1</sup>.

Ces almanachs muraux sont composés de deux parties d'égales dimensions, raboutées car gravées sur deux plaques de métal, mesurant dans leur totalité environ 80 × 50 cm. La composition de ces almanachs présente une scène principale, généralement réalisée selon la technique de la gravure au burin, et des vignettes, qui, elles, sont exécutées à l'eau-forte. Cette seconde technique, plus rapide d'exécution que la première, permet de compléter à la dernière minute les almanachs avec des événements qui se sont déroulés tardivement dans l'année.

La destination de ces figurations concerne le milieu populaire et la petite bourgeoisie. C'est ce qu'explique Maxime Préaud : les gens qui travaillent ont besoin de savoir quels sont les jours fériés puisqu'il est interdit de travailler le dimanche et les jours de fêtes religieuses. Artisans, marchands, maîtres d'école ou gens de justice possèdent donc ces almanachs dans leurs bureaux ou offices. De plus, l'histoire étant racontée en images et le texte limité à des repères explicatifs, ils peuvent donc s'adresser à un public « illettré ».

Le règne personnel de Louis XIV constitue l'apogée de cette production d'almanachs dans les officines de la rue Saint-Jacques : plus de cinq cents pièces de ce genre ont été réalisées. Six ou sept almanachs sont édités par an et l'édition de ces estampes est une affaire familiale puisque le privilège royal est transmis de père en fils et plusieurs familles les impriment comme les Langlois ou les Jollain. Cette existence du privilège royal tend à confirmer l'hypothèse d'une « collaboration » entre les éditeurs de la rue Saint-Jacques et le pouvoir royal. Il paraît en effet impensable que le souverain ait laissé le soin à de simples éditeurs d'estampes d'assurer son programme de mise en scène politique même si l'autocensure est, à cette époque, courante.

D'un point de vue purement iconographique, ces almanachs représentent les événements principaux s'étant déroulés chaque année du règne de Louis XIV et ils constituent l'une des sources visuelles où la table est présente<sup>2</sup>. Ce qui est appelé ici la « table du roi » ne concerne pas uniquement les repas où le souverain est l'un des convives. Seuls les almanachs où la célébration du souverain est « positive » ont été choisis. En effet, certains almanachs montrent les figures de personnalités étrangères ou de figures allégoriques d'autres pays présentées négativement et cette critique entraîne par conséquent la célébration du souverain français. On peut prendre l'exemple de *L'Issue Funeste du Prince d'Orange prédite par Nostradamus* réalisée pour l'almanach de 1690. Le corpus est centré sur des événements qui se sont déroulés entre 1664 et 1710, c'est-à-dire pendant presque

---

1. Cette rapide introduction sur la présentation, la production, la destination et l'iconographie de ces almanachs est reprise du catalogue d'exposition écrit par Maxime Préaud, *Les Effets du Soleil. Almanachs du règne de Louis XIV*.

2. Deux études iconographiques thématiques ont été réalisées sur la musique par Alberto Ausoni et sur la justice par Lauren Gillet, comme on peut le voir dans la bibliographie.

toute la durée du règne personnel de Louis XIV (1661-1715)<sup>3</sup>. Si certains « événements-repas » sont présents sur un seul almanach de l'année en cours, pour d'autres, l'événement est figuré sur plusieurs almanachs. 4 % à 5 % des almanachs présentent ce genre de figurations et la plupart sont gravées dans des vignettes. Pour le sujet qui nous concerne, seuls deux repas constituent la scène principale. L'iconographie de ce corpus met en avant deux aspects de la politique du souverain : la politique extérieure, à travers la présence de souverains et princes étrangers, d'ambassades, ou d'alliances matrimoniales avec des pays étrangers et la politique intérieure qui transparaît dans diverses formes de représentations (les repas célébrant des guérisons, mariages ou naissances, les fêtes et divertissements ou l'éducation). On note donc une certaine diversité dans les événements donnant lieu à des repas qui sont de deux sortes : les repas à caractère officiel et les repas à caractère festif. Après avoir étudié ces deux aspects de la politique, ces almanachs seront comparés à d'autres outils de la propagande du Roi-Soleil.

### *La politique étrangère ou la puissance de la France sur la scène mondiale*

Si la plupart des almanachs muraux du règne de Louis XIV peuvent être considérés comme une histoire illustrée de son règne avec les événements qui se sont déroulés en France durant cette période, ils peuvent également contribuer à « écrire » une histoire étrangère, européenne. Ils mettent en valeur le jeu subtil d'alliances entre Versailles et les cours étrangères comme le montre l'almanach de 1706 qui représente *L'Auguste Couronnement de Stanislas I<sup>er</sup> roi de Pologne*. La scène principale illustre le couronnement du souverain polonais dans l'église Saint-Jean de Varsovie : Stanislas est agenouillé, les mains jointes, et un ecclésiastique lui met la couronne sur la tête. Le souverain se trouve sous un dais sous lequel sont installés deux fauteuils, un pour lui et l'autre sur lequel son épouse est assise. Dans la partie supérieure de la composition, un médaillon présentant le portrait du souverain est soutenu par des *putti* et, de chaque côté, se trouvent deux scènes dans des vignettes. Celle de droite, qui montre un repas à caractère officiel, le *Festin fait au Roi et aux deputez de Suède*, présente les convives assis autour d'une table circulaire. La présence des « deputez de Suède » s'explique par le fait que Stanislas a été élu roi de Pologne sur la volonté de Charles XII de Suède. Si la France, sous les traits d'un personnage historique ou d'une allégorie n'apparaît pas dans cet almanach, il n'en reste pas moins que le couronnement de Stanislas est, sinon bénéfique, du moins un avantage pour elle. En effet, Charles XII contracte une nouvelle alliance avec la France. Une alliance avait d'ailleurs déjà été contractée par son prédécesseur, Charles XI, en 1672, par l'intermédiaire d'un traité de subsides entre la France et la Suède et, en 1679, le roi suédois recouvre la totalité de ses territoires en partie grâce à l'intervention de Louis XIV. La France peut donc être considérée comme alliée de la Suède et, en tant qu'alliée, la victoire du souverain suédois qui impose Stanislas comme roi de Pologne, rejaillit en quelque sorte sur la France ; elle participe à sa gloire. La représentation du sacre de Stanislas est donc légitimée par une politique étrangère bénéfique pour le pays : l'alliance contractée par la France est positive puisque son allié triomphe de ses ennemis.

Cet exemple de légitimation du pouvoir dans les pays étrangers n'est pas le seul qui soit présent dans les almanachs. On trouve aussi pour l'almanach de 1708 la représentation de *L'Heureuse Naissance du Prince des Asturies*. Louis-Philippe de Bourbon, prince des Asturies, né le 26 août 1707 (et mort en 1724), est, comme l'indique le titre de la gravure « le fils de Philippe V roy d'Espagne et de Marie-Louise Gabriele de Savoie ». La scène

---

3. Les almanachs présentés dans cette étude sont tous conservés au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale de France et au musée Carnavalet.

principale montre la chambre de la reine d'Espagne : devant le lit où se repose la souveraine se trouve une foule de personnages avec, au centre, Philippe V qui montre son fils de la main. La partie inférieure de la composition présente le calendrier entouré de vignettes, dont deux sont les réjouissances autour de la naissance du prince faites à Paris. Celle de droite montre le feu d'artifice tiré à l'hôtel du duc d'Albe et celle de gauche présente *Le Magnifique Repas donné pendant trois jours par Son Excellence Monseigneur le Duc d'Albe Ambassadeur d'Espagne le 4, le 5 et le 6<sup>e</sup> de Septembre*. Ce repas se déroule dans une pièce de l'hôtel du duc d'Albe<sup>4</sup>. On peut voir la table en forme de fer à cheval autour de laquelle sont installés les convives et sur laquelle sont disposés plats et surtout. Ce repas fait partie d'un ensemble de réjouissances puisqu'une autre vignette montre le feu d'artifice. Le caractère festif de la représentation indique que le divertissement occupe une certaine place dans la volonté de propagande. Dans cet almanach, la relation avec la cour de France est plus nette que dans la gravure précédente. De fait, Philippe V, petit-fils de Louis XIV, est également roi d'Espagne sur la volonté de Charles II qui en avait fait son bénéficiaire. La représentation de cet événement marque donc la légitimation de la famille royale de Bourbon sur le trône espagnol. Cette légitimation est déjà présente dans l'almanach pour l'année 1680 qui illustre *Les Cérémonies du Mariage du Roy d'Espagne avec Mademoiselle, épousée par S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty à Fontainebleau le 31 août 1679*. La scène principale montre la cérémonie du mariage par procuration et les vignettes, comme souvent, développent le sujet de la scène principale. L'une d'elles représente *Le Dîné où la Reyne d'Espagne fut entre le Roy et la Reyne*. Le repas montre la reine d'Espagne assise entre Louis XIV et Marie-Thérèse sur un même côté de la table. Assis sous un dais, ils sont les seuls convives et une foule nombreuse assiste à ce repas. Des gentilshommes servants apportent des plats et l'un d'eux est affairé à la table du prêtre. Ces différents éléments montrent le caractère officiel du repas marquant ainsi l'importance de l'événement qui est antérieur de près de trente ans à celle de la célébration de la naissance du prince des Asturies. Ce repas à caractère officiel marque le lien qui unit la France à l'Espagne, lien qui, par la suite, est renouvelé à travers l'almanach de 1708. Cette dernière représentation est d'autant plus importante qu'elle permet de justifier l'engagement de la France dans la guerre de Succession d'Espagne qui s'est déroulée de 1702 à 1713.

Avec ces deux événements que sont le couronnement de Stanislas I<sup>er</sup> et la naissance du prince des Asturies, on assiste à une volonté de montrer les effets bénéfiques de l'alliance avec ces pays sur le royaume de France.

D'autres almanachs évoquent les relations que peut avoir la France avec les autres pays, comme c'est le cas des almanachs de 1664, 1681 et 1687. L'année 1664 présente un intérêt particulier puisque deux almanachs édités cette année-là traitent du même sujet : le lien qui unit la France et les cantons suisses. Ce lien remonte au début du XVI<sup>e</sup> siècle avec François I<sup>er</sup> puisque c'est en 1516 que le souverain français a eu le droit de lever des armées dans les cantons suisses afin de le servir. Cette alliance est renouvelée à plusieurs reprises, par Henri IV, le 20 octobre 1602 à Notre-Dame, par Louis XIII, en 1616, et par Louis XIV en 1663. En renouvelant cette alliance comme l'ont fait son père et son grand-père, Louis XIV s'inscrit aussi dans une filiation historique. L'un de ces almanachs est intitulé *La Réunion des villes d'Avignon et Marsal à la France* et l'autre montre *La Cérémonie observée dans l'Église Notre Dame sur le Renouvellement de l'aliance d'antrre la France et les Suisses et leurs Aliéz*. Le premier traite de plusieurs sujets et *Le Magnifique Festin fait aux*

4. La composition générale de cet almanach est à comparer à l'almanach de 1705, réalisé aussi par Nicolas Langlois, et qui représente *L'Heureuse Naissance de Monseigneur le duc de Bretagne*, arrière petit-fils de Louis le Grand. La scène principale montre le souverain, français cette fois, entouré de membres de la famille royale ou de courtisans, dans la chambre de l'accouchée. Louis XIV montre de sa main son arrière petit-fils. Dans la partie inférieure de la composition, des vignettes montrent les réjouissances dans le royaume de France pour cette naissance. Comme pour la naissance du prince des Asturies, cet almanach cherche à montrer la légitimation de la famille royale, cette fois-ci dans le royaume de France avec ses réjouissances, mais aussi par la présence, dans la scène principale, des quatre générations pouvant accéder au trône.

*Ambassadeurs des Cantons Suisses* est figuré dans une vignette. Le second, quant à lui, est totalement consacré à ce sujet. La cérémonie religieuse constitue la scène principale de la composition et quatre vignettes développent le sujet. Celles qui se trouvent dans la partie supérieure de la composition montrent *L'Entrée de Messieurs les Suisses et de leurs Aliez* et *L'Audience du Roi doné à Messieurs les Suisses et leurs Aliez* et celles de la partie inférieure illustrent deux repas : *Le Festin fait à Messieurs les Suisses par Messieurs de la Ville* et *Le Festin royal en l'Archevesché*. Ces représentations de repas à caractère officiel montrent la place que l'acte du repas peut occuper. En effet, même si ces sujets sont dans des vignettes, plus de la moitié de ces figurations sur les deux almanachs se rapportant à cette alliance sont des représentations de repas. Elles montrent ainsi l'importance du repas en tant qu'acte politique qui fait partie intégrante de la réaffirmation du pouvoir royal et du lien particulier qui unit ces deux nations.

Deux almanachs de 1681 illustrent les cérémonies du mariage de Louis le Grand Dauphin avec Marie-Anne de Bavière en 1680. L'un est intitulé *Les Royales Étrennes et réceptions de Madame la Dauphine en France* où l'on peut voir la vignette montrant *Le Souper royal de Leurs Majestez...*, l'autre a pour titre *La Royale Réception faite à Madame la Dauphine* et possède une vignette illustrant *l'Ordre de la Séance observée au Souper de Madame la Dauphine à Chalons*. Le repas est également décrit dans le *Mercure galant* de mars 1680<sup>5</sup>. Ce repas, bien que toujours officiel, est moins solennel que celui présenté dans l'almanach de l'année précédente qui illustre le repas lors du mariage du roi d'Espagne avec Mademoiselle. La forme de la table, la place des convives et leur présence aux côtés du roi sont autant d'éléments qui en amoindrissent la solennité. Dans le *Mercure galant*, en plus de la description de ce repas, une figure de la table donnant la disposition des convives est insérée. On assiste à une convergence de témoignages qui permet de vérifier la forme de la table, quels convives sont présents et leur disposition. Comme pour le renouvellement de l'alliance avec les cantons suisses, le repas est un moyen qui permet la légitimation de l'alliance entre la France et son auxiliaire, mais ici par l'intermédiaire d'une alliance matrimoniale.

Un autre événement d'importance qui s'est déroulé à la cour de France est aussi relaté par le *Mercure galant* : la venue des ambassadeurs du royaume de Siam à Versailles. *La Royale Réception des Ambassadeurs du Roy de Siam par Sa Majesté à Versailles le 1<sup>er</sup> Septembre 1686* est consacrée entièrement à cet événement. La scène principale montre le souverain sur un trône élevé de quelques marches et assis sous un dais<sup>6</sup>. Au premier plan se trouvent les Ambassadeurs du Siam qui saluent le souverain et lui présentent, en cadeaux, des objets qu'ils ont apportés de leur pays parmi lesquels se trouvent des tasses,

5. « Après la Cérémonie [du mariage], le Roy soupa. La Table estoit faite en demy-cercle ou Fer à Cheval. Je vous envoie la Figure. Vous y pouvez lire les noms de toutes les personnes qui souperent avec Sa Majesté, & voir le rand qu'elles eurent à cette Table. Son Altesse Sérénissime, comme Grand-Maistre de la Maison du Roy, donna la Serviette à Sa Majesté. Mr de Villarcerf, comme Premier maître d'hôtel, la donna à la Reyne ; un Gentilhomme servant, la donna à Monseigneur ; un autre à Madame la Dauphine ; & un autre à Monsieur, à Madame, & à Mademoiselle d'Orléans. Madame de Guise eut une mesme serviette avec Madame la Princesse de Conty, ainsi que Madame la Duchesse avec Mademoiselle de Bourbon, chacune de ces Serviettes leur ayant esté aussi présentée par un Gentilhomme Servant », *Mercure galant*, mars 1680, t. II, p. 194-195.

6. La seconde partie du *Mercure galant* de septembre 1686 décrit de façon précise la réception du roi dans la galerie des Glaces. Il est expliqué : « Le trône d'argent du Roy estoit posé sur une Estrade élevée de neuf marches, & les marches estoient couvertes d'un Dais à fonds d'or. Il y en avoit un encore plus proche sur l'esplanade, & autour de ce Tapis estoit une campane en broderie qui débordoit sur la neuvième marche. Les costez de ces neuf marches estoient garnis de grandes Torchères d'argent de neuf pieds de haut les marches, en élargissant toujours, il y en avoit environ dans l'espace de quatorze ou quinze pieds de long, entremez de grandes Buires, & de grands Vazes d'argent », *Voyage des ambassadeurs de Siam en France contenant la reception qui leur a esté faite dans les villes où ils sont passés, leur Entrée à Paris, les Ceremonies observées dans l'Audience qu'ils ont eue du Roy & de la Maison Royale, les Complimens qu'ils ont faits, la Description des Lieux où ils ont esté, & ce qu'ils ont dit de remarquable sur tout ce qu'ils ont veu* », *Mercure galant*, septembre 1686, p. 193-195. Cette description ne correspond pas exactement à l'illustration de cet almanach. En revanche, on reconnaît cette description dans un autre almanach de la même année dont le sujet principal est également la réception des ambassadeurs : *La Royale et Magnifique Audience Donnée Par Le Très Haut, Très Puissant, Très Auguste Monarque Louis le Grand, Roy de France et de Navarre aux très Illustres Ambassadeurs du Magnifique Roy de Siam. Dans le Superbe et Royal Chasteau de Versailles le 1<sup>er</sup> Jour de 7bre 1686*.

des cuillères, « 3. Un bassin dor de la Chine et un Vaze dor po<sup>r</sup> le Caffé », une « 4. Chocolatière et assiette » et une autre « 22. Chocolatière doret san bassin<sup>7</sup> ». Les vignettes qui accompagnent la scène principale montrent ce qui s'est déroulé durant cette réception. Celle qui se trouve en haut à gauche représente *Le Festin magnifique fait à Versailles, aux Ambassadeurs du Roy de Siam, ils saluerent la santé du Roy*. Comme dans les représentations de l'alliance avec les cantons suisses, ce repas montre l'importance de l'acte de manger dans les rapports diplomatiques. Ce repas est décrit dans le *Mercur galant* de septembre 1686 où l'auteur indique que les ambassadeurs ont été menés dans une salle dans laquelle se trouvait une table « à Pans » et « où l'on avoit servy un magnifique Disné. Ils estoient tout remplis de l'air majestueux & de la bonté du Roy, & en parlerent avec admiration pendant la plus grande partie du Repas ». La table représentée dans l'almanach est en demi-cercle et les personnages lèvent leur verre pour porter une santé. On assiste donc à une concordance de témoignages sur le comportement commémoratif des ambassadeurs et le caractère festif du repas dans le *Mercur galant* et dans l'almanach. Cependant, tous deux présentent le même problème. En effet, ils constituent les versions officielles des événements qui se déroulent à la Cour et leurs témoignages peuvent être faussés par la volonté de magnifier le souverain et de montrer ses faits et gestes sous le jour le plus flatteur. Le repas a donc ici un sens politique malgré son caractère festif.

### ***La politique intérieure : une légitimation du pouvoir royal et une célébration festive***

#### **« Festins de familles » : célébration du roi à travers la légitimité de la famille royale**

Deux événements présentent un intérêt particulier : le rétablissement de la santé du roi (opéré de la fistule) fêté à Paris notamment par un repas qui s'est déroulé à l'Hôtel de Ville pour l'almanach de l'année 1688 et le repas du mariage du duc de Berry avec Mademoiselle d'Orléans pour l'almanach de 1711. Ces repas sont représentés sur plusieurs almanachs mais les deux almanachs qui nous intéressent présentent le rare intérêt de figurer le repas en tant que sujet principal<sup>8</sup>.

L'almanach de 1688, intitulé *Louis le Grand, l'Amour et les Délices de son peuple* montre *Le Dîné du Roy à l'Hôtel de Ville de Paris*, qui s'est déroulé le 30 janvier 1687. Ce repas est un repas à caractère officiel qui est à rapprocher du repas de mariage de la Dauphine dans l'almanach de 1681. Le souverain et ses commensaux sont assis à une table, d'une cinquantaine de couverts, en forme de fer à cheval. Louis XIV est au centre de la table, assis sous un dais, et entouré de Monseigneur à droite et de Madame la Dauphine à gauche<sup>9</sup>. Sur la table et dans les plats portés par les archers de la ville de Paris se trouve le service du rôti détaillé avec soin (levrauts, poulets bardés). Même si un même événement peut être illustré à la fois comme scène principale sur un almanach ou en vignette sur un autre, ce repas, illustré comme sujet principal et représenté également sur d'autres supports que les almanachs comme on le verra plus loin, montre l'importance que cet événement revêt aux yeux du roi et de ses contemporains. En effet, à cette époque, la personne du souverain est sacralisée, or Louis XIV ayant frôlé la mort, c'est toute la monarchie française qui a été en péril. Sa guérison est ainsi un événement capital dans les

7. L'abbé de Choisy, sans décrire de façon précise les objets rapportés, donne une idée de leur richesse lorsque M. de Louvois l'interroge sur le prix de ces objets : « Je n'en sais rien, monsieur, lui répondis-je le plus haut que je pus, afin qu'on m'entendît ; mais je sais fort bien qu'il y a pour plus de vingt mille écus pesant, sans compter les façons, et je ne dis rien des cabinets du Japon, des paravents, des porcelaines », *Mémoires de l'abbé de Choisy. Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, p. 233.

8. Dans d'autres almanachs, on les retrouve également illustrés en vignettes.

9. La description détaillée de ce repas est donnée dans le *Mercur galant* de février 1687.

esprits. Un autre aspect qui accentue l'importance de ce repas est le lieu dans lequel il se déroule. Pour fêter sa guérison, le roi a « suggéré » au Marchand des Prévôts et Échevins de la capitale, dans laquelle il ne vivait plus depuis cinq ans, d'organiser la célébration de sa guérison. Ainsi, à travers cette représentation, c'est non seulement la guérison du roi et la légitimation de la monarchie qui sont célébrées mais également une sorte de réconciliation entre le souverain et la capitale.

Le second repas qui nous intéresse représente *Le Superbe Repas donné par le Roy aux Pinces et Princesses de sa cour pour l'Heureux Mariage de Mon Seigneur le Duc de Berry avec Mademoiselle d'Orléans. Célébré à Versailles le 6 juillet 1710*. Le caractère officiel de cette figuration est à rapprocher de la scène précédente. Elle possède quelques inexactitudes, notamment dans la forme de la table et dans l'agencement des convives ; au regard des témoignages du *Mercure galant* de juillet 1710<sup>10</sup> et des *Mémoires* de Saint-Simon<sup>11</sup>, la table est en forme de fer à cheval et aucun convive n'est assis en face du souverain. Malgré ces inexactitudes, cette illustration présente l'intérêt de montrer un repas où la famille royale est réunie afin de célébrer un événement qui renforce sa légitimation, le duc de Berry étant le petit-fils de Louis XIV. C'est donc une célébration de la filiation monarchique qui est montrée.

### Conquêtes réelles et conquête éducative : célébration guerrière festive

Louis XIV est un roi guerrier s'il en est ; sous son règne ont eu lieu de nombreuses guerres auxquelles l'armée française a participé. Les almanachs traduisent souvent ces faits guerriers par des représentations de scènes de batailles auxquelles assiste le roi. Ce qui est moins courant est de voir la célébration de ses victoires. C'est pourtant le cas de deux événements illustrés dans les almanachs de 1669 et 1682 et dont le caractère festif en fait tout l'intérêt<sup>12</sup>.

L'almanach pour l'année 1669 présente *La Magnifique et Royale Feste de Versailles* qui s'est déroulée à Versailles en 1668. Avant d'être la résidence officielle du souverain, le château de Versailles, ou pour être plus exact les jardins du château ont été le théâtre de trois grandes fêtes. La première de ces fêtes est intitulée *Les Plaisirs de l'Île enchantée* et se déroule du 7 au 14 mai 1664, la deuxième, *Le Grand Divertissement royal de Versailles*, a lieu le 18 juillet 1668 et la troisième fête, *Les Divertissements de Versailles*, s'est déroulée sur six journées entre le 4 juillet et le 31 août 1674 après le retour de la conquête de la Franche-Comté. La fête de 1668 est une célébration du souverain. André Félibien, dans sa relation de la fête de Versailles du 18 juillet 1668 explique :

« Le roi, ayant accordé la paix aux instances de ses alliés et aux vœux de toute l'Europe, et donné des marques d'une modération et d'une bonté sans exemple, même dans le plus fort de ses conquêtes, ne pensait plus qu'à s'appliquer aux affaires de son royaume lorsque, pour réparer en quelque sorte ce que la cour avait perdu dans le carnaval pendant son absence, il résolut de faire une fête dans les jardins de Versailles où, parmi les plaisirs que l'on trouve dans un séjour si délicieux, l'esprit fut encore touché de ces beautés surprenantes et extraordinaires dont ce grand prince sait si bien assaisonner tous ses divertissements<sup>13</sup>. »

10. « Le soir il y eut un grand repas dans le Salon de l'Appartement du Roy ; ils étoient 28 à table, Princes & Princesses de la Maison Royale. Messieurs les Princes de Dombes & le Comte d'Eu, auquel le Roy a accordé les mêmes honneurs qu'à Monsieur le Duc du Maine leur pere, y estoient aussi dans leur rang. Le rang estoit au bout d'une Table dont la droite et la gauche estoient remplies dans l'ordre qui suit [...] », *Mercure galant*, juillet 1710, p. 51-52.

11. « Le Roi, qui tint Conseil d'État le matin et l'après-dînée, et qui travailla le soir, à l'ordinaire, chez Madame de Maintenon, vint sur l'heure du souper chez Madame la duchesse de Bourgogne, où il trouva tout ce qui devait être un festin préparé dans la pièce qui a un œil-de-bœuf joignant sa chambre, sur une table à fer à cheval où ils allèrent se mettre quelques moments après. Ils étoient vingt-huit, rangés en leurs rangs à droite et à gauche, le Roi seul au milieu, avec son cadenas », Saint-Simon, *Mémoires, 1691-1701*, t. III.

12. A. Ausoni, « Musique et propagande monarchique dans les almanachs illustrés sous le règne de Louis XIV ».

13. A. Félibien, *Les Fêtes de Versailles. Chroniques de 1668 et 1674*, p. 31.

L'importance de cette fête en fait donc un événement qui trouve sa place dans « l'histoire illustrée » des almanachs sous le règne du Roi-Soleil. Au centre de la scène principale, le roi et la reine sont accompagnés par le Dauphin et le prince de Condé. La Cour et les musiciens sont « alignés » de part et d'autre et, à l'arrière-plan, on peut voir la perspective qui se trouvait dans la salle du bal<sup>14</sup>. La scène principale est entourée de quatre vignettes dont l'une représente *L'Admirable Régal fait au Roi à Versailles le 18 juillet 1668* dont le souvenir est également conservé par une gravure de Lepautre et la description détaillée d'André Félibien. Ce repas accompagnant la scène principale représente donc l'un des divertissements, l'un des amusements de cette fête. À travers cette fête se conjuguent divertissement et célébration de la France, et donc de son souverain. Sa figuration dans l'almanach, en quelque sorte, commémore la célébration de l'événement. Elle permet surtout de montrer que, malgré les faits de guerre auxquels participe la France, le souverain compense, en quelque sorte, son absence par une fête grandiose : obligations de la guerre, célébration de la victoire du souverain et divertissements se conjuguent pour trouver un certain équilibre dans la vie de cour.

La même remarque peut être faite pour l'almanach pour l'année 1682 qui, sous le couvert de la représentation d'un *Bal à la française*, célèbre l'annexion de la ville de Strasbourg le 30 septembre 1681. La scène principale montre le souverain en train de danser au milieu de sa cour. Au premier plan, on peut voir une table dressée vers laquelle un serviteur apporte un plat d'une pyramide de fruits. Quatre assiettes, des fourchettes et couteaux, un candélabre et un sucrier sont disposés sur la table recouverte d'une nappe décorée. Une partie de la nappe se perd dans le calendrier et dans le bas de celle-ci on peut lire *Réjouissances de l'Heureux retour de leurs Majestez*. Cependant, l'allusion principale se trouve sur la partition tenue par deux personnages à gauche de la composition et qui est intitulée *Menuet de Strasbourg*. Là encore, c'est par un divertissement que la victoire armée du roi est célébrée afin de montrer l'équilibre qui peut être trouvé entre guerre et divertissement, entre travail et amusement, entre gravité et légèreté. Ces deux almanachs consacrent donc les victoires militaires du roi par des commémorations à caractère festif.

Le lien entre guerre et festivité transparait également à travers un autre événement, non pas dans une idée de célébration d'une victoire, mais dans une intention d'éducation. En août 1698, le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, est invité à Compiègne pour assister à un « amusement » militaire qui constitue une nouveauté dans son genre<sup>15</sup>. Cet « amusement » constitue une mise en scène de la puissance royale à laquelle soixante mille hommes en tenue participent et dont le maréchal de Boufflers est l'organisateur. Cet événement doit être vu comme une école de guerre à échelle humaine composée de simulations et d'imitations de ce qui se passe réellement dans un camp. Cet événement est animé par plusieurs repas. L'un d'eux a retenu l'attention et marqué les esprits : le repas offert par le maréchal de Boufflers à Louis XIV et au roi d'Angleterre. Le *Mercur galant* de septembre 1698 en donne la description<sup>16</sup>. Sa représentation dans les

14. Dans une gravure de Lepautre représentant *La Salle du Bal donné au petit Parc de Versailles*, cette perspective est montrée.

15. Le mot « amusement » est celui qu'utilise le duc de Saint-Simon. C'est ce qu'explique Joël Cornette dans un article. J. Cornette, « L'éducation des rois à la guerre ». L'auteur explique que pour l'accueil de la Cour, des villages en bois ont été construits, des tentes dressées et que l'on a fait venir de Versailles et de Paris du mobilier et de la vaisselle (métal et porcelaine).

16. « Le Roy, le Roy de la Grand'Bretagne, Monseigneur, Monseigneur le Duc de Bourgogne et Messeigneurs les Ducs d'Anjou & de Berry allèrent dîner au Camp chez Mr le Maréchal de Boufflers. La table fut de dix-neuf couverts ; S M. Britannique estoit à la droite, Monseigneur estoit près de luy. Le Roy qui estoit à la gauche du Roy d'Angleterre, avoit près de luy Monseigneur le Duc de Bourgogne, puis Messeigneurs les Ducs d'Anjou & de Berry. Mr le Duc de Beauvilliers estoit ensuite. Monsieur le Prince estoit auprès de Monseigneur. Ceux qui mangerent à la table furent Mr de Soubise, les deux Princes de Hesse-Cassel, Mr le Comte de Brionne, Mr de Lauzun, Mr le Maréchal de Villeroy, Mr le Marquis de Gesvres, Mr le Marquis de Livry, Mr le Marquis de Biron, & les Comtes de Nogent & de Veruc. Le Roy ordonna à Mr le Maréchal de Boufflers de se mettre à table, mais il supplia Sa Majesté de luy accorder l'honneur de la servir & Sa Majesté Britannique. Ce qu'il fit, & Mr le Duc de Grammont servit Monseigneur. Le Roy dit le soir publiquement qu'il n'avoit jamais vû de repas semblable, tant pour l'abondance que pour la délicatesse & la propreté. La table fut servie à trente-cinq plats y compris la machine du milieu, quatre plats de douze marcs, sçavoir quatre moyennes entrées, & six potages.

almanachs de 1699 est quantitativement importante avec pas moins de cinq vignettes figurant ce repas : *L'État glorieux et florissant de la famille royale*, *Le Camp de Coudon pres de Compiègne ou L'art de la guerre enseigné par le Roy à Messeigneurs les Princes Enfants de France*, *Le Mariage de S. A. R. Monsieur le Duc de Lorraine avec Mademoiselle d'Orléans de Bourbon*, *L'art de vaincre* et *Le Camp et le Siege de Compiègne commandée par Monseigneur le Duc de Bourgogne ou le Roy donne une magnifique représentation de toutes les parties de l'Art militaire*. Les trois premiers almanachs montrent les *Honneurs faits par le Roy à Monsieur de Boufflers au camp de Compiègne*, *Le Roy et le Roy d'Angleterre dînent au camp chez Monsieur de Boufflers* et *Le Magnifique Festin donné par Mr de Boufflers dans sa tente au Roy et au Roy d'Angleterre et à toute la cour au Camp de Coudon pres Compiègne*. Les deux premières représentations montrent la table et les convives de façon simplifiée ; les convives ne sont pas tous présents et sont installés autour d'une table ronde sans aucune indication. Dans la troisième, bien qu'aucune indication ne soit donnée, l'intérêt de la scène est plus grand : Louis XIV et Guillaume III sont au centre de la table de forme rectangulaire. Les autres convives sont répartis à leurs côtés mais aucun convive n'est assis en face des deux souverains. Quant à la quatrième figuration, le *Repas que Mr le Maréchal de Boufflers a donné au Roy et toute la Cour dans sa tente au Camp de Coudon pres Compiègne*, la représentation est semblable à la précédente sauf que l'on trouve des indications : les noms de certains personnages sont inscrits. C'est cependant dans le dernier almanach avec la représentation du *Festin donné au Roy, au Roy de la Grande Bretagne, aux Princes* que la précision est plus grande même si les convives sont installés autour d'une table circulaire. En effet, il est probable que la table soit d'une forme telle que les souverains, assis sous un dais, n'aient personne assis en face (rectangulaire ou en forme de fer à cheval). Malgré ce, cette figuration est accompagnée d'une légende qui indique le nom des convives présents lors de ce repas qui ont été cités par l'auteur du *Mercure galant*. La présence du dais et l'absence de convives en face des souverains dans certaines représentations en montrent le caractère officiel. Cependant, l'environnement même dans lequel se déroule ce repas, dans un camp et qui plus est dans une intention d'éducation revêt un aspect moins solennel qu'on pourrait le croire. Ce repas, d'un genre particulier, est à mi-chemin entre les repas à caractère officiel et les repas à caractère festif. Il participe à la légitimation du souverain et de la famille royale : éduquer un membre de la famille royale, pouvant un jour accéder au trône, à l'art de la guerre fait de lui un futur chef des armées qui pourra porter ainsi la grandeur de la France et, à travers elle, celle de la famille royale.

Ces divers exemples liés à la politique étrangère et intérieure qui transparaît dans les almanachs montrent une variété dans la solennité et dans la festivité de ces « événements-repas ». Toutefois, ils visent tous un même but : célébrer le souverain et légitimer sa position sur le trône de France ainsi que celle de la famille royale.

### ***Les almanachs illustrés : un outil populaire de la politique d'ensemble de propagande louis-quatorzienne***

L'édition des almanachs semble faire partie d'une politique de propagande de grande échelle visant des publics différents avec des supports divers. Le premier exemple que l'on peut prendre concerne l'impression isolée de gravures dont les scènes sont celles des almanachs. Ainsi, l'almanach de 1708 qui célèbre la naissance du prince des Asturies

---

Seize hors d'œuvres en des plats de quatre marcs. Les grands & petits potages furent relevez de hors-d'œuvres en pareil nombre, qui furent aussi relevez de trente quatre plats d'entremets & de Rost. Huit hors-d'œuvres d'entremets furent encore relevez devant le Roy, dont il y avoit deux assiettes de trente six ortolans chacune. Le Fruit estoit au-delà de tout ce qu'on peut imaginer pour la profusion & l'arrangement. On y but des vins les plus exquis & des plus rares », *Mercure galant*, septembre 1698, p. 214-217.

possède une vignette qui représente le repas donné par le duc d'Albe. Cette scène a justement été publiée pour son propre intérêt par Gérard Jean-Baptiste Scotin d'après Desmaretz. La composition de la scène dans l'almanach y est reprise, quoique simplifiée : on y retrouve la table en fer à cheval, décorée de surtouts et de divers plats d'un service. La question que l'on peut se poser est d'ordre chronologique : la gravure sert-elle de modèle à la représentation de l'almanach ou est-elle issue de celui-ci ? La première hypothèse semble plus logique : l'almanach reprendrait une illustration existante. En revanche, la question ne se pose pas pour l'almanach de 1707, où la scène principale est une célébration du mécénat artistique du souverain. Une vignette de cet almanach illustrant *Le Roi accompagné de sa Cour visite l'Hôtel des Invalides et sa Nouvelle Église et y entend la messe célébrée par Monseigneur le cardinal de Noailles* présente *L'un des 4 Réfectoires où mangent les soldats*. Cette gravure est la copie de la gravure réalisée par Jean Lepautre en 1680-1681 et qui représente les *Plan et élévation en perspective d'un des quatre Réfectoires des soldats de l'hôtel Royal des Invalides qui est le premier en entrant à gauche du côté de Paris*. On le voit donc, la composition est reprise à plus de vingt ans d'écart. Là encore une question se pose : est-ce le succès de la gravure qui a fait en reprendre la composition ou a-t-elle été utilisée par commodité, par rapidité ou peut-être parce que l'éditeur en possédait un exemplaire dans ses « archives » ? La seconde solution semble plus probable. Quoiqu'il en soit, il reste que la durée de vie de cette gravure est longue et peut s'inscrire dans une politique de propagande : on utilise une même composition gravée à plus de vingt ans d'intervalle, certainement pour un public différent, l'un populaire et l'autre relativement plus élitaire.

La question du public est importante. De fait, comme on a pu le voir à plusieurs reprises, les événements figurant dans les almanachs sont relatés dans le *Mercure galant*. Deux de ces repas, le mariage de la Dauphine en mars 1680 et le dîner à l'Hôtel de Ville de Paris pour la guérison de Louis XIV en janvier 1687, présentent même les figures des plans de table qui accompagnent leur description. Cependant, le public n'est pas le même : on a affaire, avec les lecteurs de la gazette, à un public lettré, instruit, ce qui n'est pas le cas des acheteurs d'almanachs qui sont issus des milieux populaire et bourgeois. On retrouve ainsi les mêmes événements présentés de façon positive dans les deux supports. En effet, même si le but premier du *Mercure galant* est de rendre compte des événements qui se déroulent, il apparaît rapidement à la lecture de la gazette que les auteurs sont soumis à une certaine retenue, puisque aucun qualificatif négatif n'est employé. Les repas qui y sont décrits sont toujours les plus abondants et les plus propres que l'on ait pu voir !

L'exemple de cet événement qu'est le dîner du roi à l'Hôtel de Ville est d'autant plus pertinent qu'on ne le retrouve pas seulement sur les almanachs et dans le *Mercure galant*<sup>17</sup>. L'événement a été d'une telle importance que la Ville de Paris a organisé un concours pour le commémorer. Il en résulte que l'on conserve des tableaux (esquisses de Largillière et de Rigaud) traitant du sujet. L'un d'eux est un portrait montrant *Le Prévôt des marchands et les échevins de la ville de Paris* où l'on peut voir à l'arrière-plan un tableau représentant ce repas<sup>18</sup>. Même la destination de cette œuvre concerne un public restreint : elle s'insère donc dans un ensemble de politique de propagande et de célébration du souverain, voulue par un commanditaire autre que le souverain.

Ce portrait est destiné à un public élitaire. Il en est de même pour le sujet d'un almanach que l'on a déjà vu mais présenté sous une autre forme ; il s'agit de l'alliance entre la France et les cantons suisses. Cet événement est des plus importants dans les premières années du règne personnel de Louis XIV et la commémoration du renouvellement de cette alliance est également traitée dans la galerie des Glaces du château de Versailles.

17. Un autre almanach de 1688, *La Gloire de la ville de Paris et la joye des peuples en la reception de Sa Majesté dans l'Hostel de Ville de Paris*, présente une vignette où ce festin est représenté. Le souverain est assis sous un dais à une table en fer à cheval et le service se fait par le milieu de la table ; à l'arrière-plan, des buffets sont dressés.

18. Nicolas de Largillière, *Le Prévôt des marchands et les échevins de la ville de Paris*, 1689, Paris / Saint-Petersbourg, musée Carnavalet / musée de l'Ermitage.

Dans un médaillon, l'allégorie de la France, vêtue du manteau royal et portant la couronne, serre la main de l'un des ambassadeurs suisses. Ce sujet n'est pas le seul qui soit en rapport avec des événements traités. Ainsi, si l'almanach de 1669 commémore la conquête de Louis XIV par la représentation d'une fête, la galerie des Glaces est décorée d'un tableau en camaïeu présentant *La Paix conclue à Aix-la-Chapelle*.

L'étude de la table du roi dans les almanachs muraux du règne de Louis XIV présente des repas à caractère officiel et d'autres à caractère festif, marqués par une certaine variété des événements. On voit comment les actions du souverain sont célébrées de façon optimiste et comment elles servent à une légitimation de la famille royale. Considérés comme documents par les contemporains au même titre que les gravures de mode des Bonnart ou de la série des soirées d'appartements de Trouvain, ces almanachs participent à un programme d'ensemble de la politique de propagande de Louis XIV qui célèbre les hauts faits de son règne. Si, avec les almanachs, le public touché est essentiellement populaire, il n'en est pas de même pour les autres supports que l'on vient de voir : autres types de gravure, commande d'un corps de métier ou représentations dans la galerie des Glaces qui touchent un public plus élitare. Avec ces exemples, on comprend quelle ampleur peut avoir la politique de propagande louis-quatorzienne et quelle est la place des almanachs dans celle-ci.

Une dernière remarque est à faire au sujet de certains de ces almanachs. En effet, quelques-uns qui ont été conservés possèdent un espace laissé vide en lieu et place du calendrier. Ces almanachs sont, dans ce cas, comme l'explique Brigitte de Montclos, des objets de collection<sup>19</sup>. On a donc affaire à des objets « sémiophores », selon le terme utilisé par Krzysztof Pomian, qui explique que les objets faisant aujourd'hui partie d'une collection possèdent plusieurs significations<sup>20</sup>. Dans le cas des almanachs muraux, ce sont à l'origine des outils à l'usage des milieux travailleurs et ils peuvent être à l'occasion des objets de collection. Il en est ainsi, certainement, de l'almanach de 1688, conservé au musée Carnavalet, qui représente *Le Dîné du Roy à l'Hôtel de Ville de Paris*. Aujourd'hui, objets de collection ou documents de travail pour les chercheurs, ils possèdent une signification encore différente.

### Résumé

Les représentations gravées que l'on trouve sur les almanachs sommaires, c'est-à-dire présentés sur une feuille volante et qui comportent une iconographie variée, présentent une scène principale et des vignettes. Les festins officiels du roi y apparaissent parfois et se juxtaposent à des scènes diverses. Par souci d'homogénéité du corpus iconographique et de son interprétation, l'analyse est volontairement centrée sur les almanachs, où le souverain est représenté sur une période d'environ un demi-siècle (de 1664 à 1710). Ces images soulignent le faste et la majesté du roi, transmettent une image optimiste de sa puissance par leur ordonnance et leur appareil et servent ainsi à légitimer et renforcer l'action du roi dans d'autres domaines. On s'intéressera à ces représentations protocolaires et à ce qu'elles veulent transmettre sur un plan politique.

19. B. de Montclos, *Paris et les Parisiens au temps du Roi-Soleil. Gravures*, p. 10.

20. K. Pomian, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, introduction, et K. Pomian, *Des saintes reliques à l'art moderne, Venise-Chicago XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, p. 147-161.

**Bibliographie**

- AUSONI Alberto, « Musique et propagande monarchique dans les almanachs illustrés sous le règne de Louis XIV », *Gazette des beaux-arts*, t. CXXIX, janvier 1997, p. 43-56.
- CHOISY François-Timoléon de (abbé), *Mémoires de l'abbé de Choisy*, Paris, Mercure de France (Le Temps retrouvé), 2000.
- CORNETTE Joël, « L'éducation des rois à la guerre », *La France de la Monarchie absolue, 1610-1715*, recueil d'articles de la revue *Histoire*, février 1997, p. 217-230.
- FÉLIBIEN André, *Les Fêtes de Versailles. Chroniques de 1668 et 1674*, Paris, éd. Dédale, 1994.
- GILLET Lauren, « Soumettre. Conquérir. Railler. La justice dans les almanachs muraux du règne de Louis XIV », *Sociétés et représentations*, n° 18, 2004, p. 251-262.
- MEYER Véronique, « Les almanachs du Roi-Soleil », *Nouvelles de l'Estampe*, n° 141, juillet 1995, p. 54-59.
- MONTCLOS Brigitte de, *Almanachs parisiens*, Paris, Paris-Musées, 1997.
- MONTCLOS Brigitte de, *Paris et les Parisiens au temps du Roi-Soleil. Gravures*, Paris, Paris-Musées, 1997.
- POMIAN Krzysztof, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gallimard, 1987.
- POMIAN Krzysztof, *Des saintes reliques à l'art moderne, Venise-Chicago XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires), 2003.
- PRÉAUD Maxime, *Les Effets du Soleil. Almanachs du règne de Louis XIV*, Paris, musée du Louvre, 1995.
- SAINT-SIMON, *Mémoires, 1691-1701*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1982.

## Annexe

### Liste des œuvres

1664. *La Réunion des villes d'Avignon et Marsal à la France. Vignette : Le Magnifique Festin fait aux Ambassadeurs des Cantons Suisses.*
1664. *La Cérémonie observée dans l'Église Notre Dame sur le Renouveau de l'alliance d'entre la France et les Suisses et leurs Aliéz. Vignettes : Le Festin fait à Messieurs les Suisses par Messieurs de la Ville et Le Festin royal en l'Archevesché.*
1669. *La Magnifique et Royale Feste de Versailles. Vignette : L'Admirable Régál fait au Roi à Versailles le 18 juillet 1668.*
1680. *Les Cérémonies du Mariage du Roy d'Espagne avec Mademoiselle, épousée par S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty à Fontainebleau le 31 août 1679. Vignette : Le Dîné où la Reyne d'Espagne fut entre le Roy et la Reyne.*
1682. *Le Bal à la françoise.*
1687. *La Royale Réception des Ambassadeurs du Roy de Siam par Sa Majesté à Versailles le 1<sup>er</sup> Septembre 1686. Vignette : Le Festin Magnifique fait à Versailles, aux Ambassadeurs du Roy de Siam, ils saluerent la santé du Roy.*
1688. *Louis le Grand, l'Amour et les Délices de son peuple : Le Dîné du Roy à l'Hôtel de Ville de Paris.*
1688. *La Gloire de la ville de Paris et la joye des peuples en la reception de Sa Majesté dans l'Hostel de Ville de Paris. Vignette : Le Festin fait au Roy par Mr. le Prévost des Marchands et Échevins.*
1699. *L'État glorieux et florissant de la famille royalle. Vignette : Honneurs faits par le Roy à Monsieur de Boufflers au camp de Compiègne.*
1699. *Le Camp de Coudon pres de Compiegne ou L'Art de la guerre enseigné par le Roy à Messieurs les Princes Enfants de France. Vignette : Le Roy et le Roy d'Angleterre dînent au camp chez Monsieur de Boufflers.*
1699. *Le Mariage de S. A. R. Monsieur le Duc de Lorraine avec Mademoiselle d'Orléans de Bourbon. Vignette : Le Magnifique Festin donné par Mr de Boufflers dans sa tente au Roy et au Roy d'Angleterre et à toute la cour au Camp de Coudon pres Compiegne.*
1699. *L'Art de vaincre. Vignette : Repas que Mr le Maréchal de Boufflers a donné au Roy et toute la Cour dans sa tente au Camp de Coudon pres Compiegne.*
1699. *Le Camp et le Siege de Compiegne commandée par Monseigneur le Duc de Bourgogne ou le Roy donne une magnifique représentation de toutes les parties de l'Art militaire. Vignette : Festin donné au Roy, au Roy de la Grande Bretagne, aux Princes.*

1705. *L'Heureuse Naissance de Monseigneur le duc de Bretagne, arrière-petit-fils de Louis le Grand, né à Versailles le 25 juin 1704. Vignettes : Festin de l'Hôtel de Ville de la ville de Paris et Repas magnifique donné par Mr. le Cardinal de Ianson à Rome, aux Prelats et Cavaliers Romains dans le mois de Juillet.*
1706. *L'Auguste Couronnement de Stanislas I<sup>er</sup> Roy de Pologne. Vignette : Festin fait au Roy et aux deputez de Suède.*
1707. *Le Roi accompagné de sa Cour visite l'Hôtel des Invalides et sa Nouvelle Église et y entend la messe célébrée par Monseigneur le cardinal de Noailles. Vignette : L'Un des quatre Réfectoires où mangent les soldats.*
1708. *L'Heureuse Naissance du Prince des Asturies. Vignette : Le Magnifique Repas donné pendant trois jours par Son Excellence Monseigneur le Duc d'Albe Ambassadeur d'Espagne le 4, le 5 et le 6<sup>e</sup> de Septembre.*
1711. *Le Superbe Repas donné par le Roy aux Pinces et Princesses de sa cour pour l'Heureux Mariage de Mon Seigneur le Duc de Berry avec Mademoiselle d'Orléans. Célébré à Versailles le 6 juillet 1710.*
- LARGILLIÈRE Nicolas de, *Le Prévôt des marchands et les échevins de la ville de Paris, 1689, huile sur toile, Paris / Saint-Pétersbourg, musée Carnavalet / musée de l'Ermitage.*
- LE BRUN Charles, *Renouvellement d'alliance avec les Suisses, château de Versailles, galerie des Glaces.*
- LEPAUTRE Jean, *Plan et élévation en perspective d'un des quatre Réfectoires des soldats de l'hôtel Royal des Invalides qui est le premier en entrant à gauche du côté de Paris, 1680-1681, Paris, musée des Armées.*
- SCOTIN Gérard Jean-Baptiste d'après Desmaretz, *Le Repas donné par le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne à Paris, pour la naissance du Prince des Asturies, Paris, Bibliothèque nationale de France, cabinet des Estampes.*